

**Championnat de l'Ain Individuel 2025**  
**Seniors, Seniors 2, Seniors 3**  
**& Trophée des Clubs**  
**+ Points «Bonus» pour le Championnat par équipes 2025**  
**Mercredi 27 août 2025**  
**Golf du Clou**  
RD 1083 01330 – Villars les Dombes tél. 04 74 98 19 65

*Les modifications apportées en 2025 sont surlignées en gris*

### **Conditions de participation**

Le Championnat Départemental de l'Ain des Seniors et Vétérans est ouvert aux joueurs et joueuses seniors et vétérans licenciés et membres de l'Association Sportive d'un Club de l'Ain et à jour de leur certificat ou questionnaire médical 2025 (voir vade-mecum FFG 2025).

Âge et index requis (index FFG à la date de clôture des inscriptions, le 21 août 2025 minuit)

| Catégories          | Âge                      | 1 <sup>re</sup> série | 2 <sup>e</sup> série | Repères        |
|---------------------|--------------------------|-----------------------|----------------------|----------------|
| Dames Seniors       | Nées avant le 27/08/1975 | 0-18,4                | 18,5-28,4            | Repères rouges |
| Dames Seniors 2     | Nées avant le 27/08/1965 | 0-18,4                | 18,5-28,4            |                |
| Dames Seniors 3     | Nées avant le 27/08/1955 | 0-18,4                | 18,5-28,4            |                |
| Messieurs Seniors   | Nés avant le 27/08/1975  | 0-15,4                | 15,5-24,4            | Repères jaunes |
| Messieurs Seniors 2 | Nés avant le 27/08/1965  | 0-15,4                | 15,5-24,4            |                |
| Messieurs Seniors 3 | Nés avant le 27/08/1955  | 0-15,4                | 15,5-24,4            |                |

Le nombre de participants est limité à 132 pour 2025.

Afin de garantir une équité de représentation des clubs, 10 places seront attribuées dans un premier temps à chaque club participant au Championnat de l'Ain par équipes. Toutes les places restantes, y compris celles laissées disponibles par les joueurs de clubs non inscrits au Championnat par équipes, seront redistribuées équitablement aux clubs ayant plus de 10 inscrits.

**Les inscriptions se feront dans l'ordre de la liste fournie par les clubs (10 noms + liste d'attente).**

Par ailleurs, le Comité de l'épreuve se réserve le droit d'accepter, dans la mesure des places disponibles, des joueurs ou des joueuses ayant un index supérieur sans toutefois dépasser un index de 28,4 pour les messieurs et 36,4 pour les dames.

Pour le palmarès individuel en Net, leur index sera ramené à l'index maximum défini par le règlement de l'épreuve (24,4 pour les messieurs, 28,4 pour les dames). A cette condition, ces joueurs et joueuses peuvent concourir pour les titres et peuvent participer au classement club ainsi qu'au calcul des points Bonus. *Pour la gestion de leur index, leur carte pourra, sur leur demande, être rentrée avec leur index réel.*

### **Forme de jeu**

Strokeplay simple, score maxi par + 4.

Les dames (seniors et vétérans) de toutes séries partent des repères rouges-V.

Les messieurs (seniors et vétérans) de toutes séries partent des repères jaunes-III.

## Classement individuel

Un champion et une championne seront récompensés en brut et en net par série. Les titres de Champion /Championne de l'Ain 2025 sont donnés au meilleur score brut général messieurs/dames, toutes séries confondues. En cas d'égalité, le départage se fait, pour tous les titres, sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

## Classement par club : « Trophée des Clubs »

Chaque joueur ou joueuse se classant parmi les 3 premiers en brut et ou en net dans sa série marquera des points pour son club. Un même joueur ou joueuse peut marquer des points en brut et en net.

Par série en brut : 1<sup>er</sup> = 30 pts ; 2<sup>e</sup> = 20 pts ; 3<sup>e</sup> = 10 pts ;

Par série en net : 1<sup>er</sup> = 15 pts ; 2<sup>e</sup> = 10 pts ; 3<sup>e</sup> = 5 pts

Le départage éventuel se fait sur le total des points obtenus en brut puis sur le nombre de premières places obtenues en brut.

## Points Bonus pour le Championnat des Clubs de l'Ain 2025 par équipes

Tous les clubs représentés par un minimum de 3 joueurs gagnent des points Bonus pour le Championnat des Clubs de l'Ain par équipes. Le classement des clubs pour l'affectation des points Bonus est obtenu par comparaison de la somme des 3 meilleurs scores brut de chaque club, toutes séries confondues.

Ces points Bonus sont retranchés au total de chaque club participant au Championnat des Clubs de l'Ain par équipes, lui permettant ainsi d'améliorer son classement.

Le nombre de points Bonus maximum est égal au nombre de clubs inscrits au Championnat par équipes multiplié par 3 (par ex. 36 points pour 12 clubs inscrits). Le 1<sup>er</sup> club senior est crédité du maximum de points Bonus. Le 2<sup>e</sup> du maximum moins 3 points, le 3<sup>e</sup> du maximum moins 6 points ainsi de suite par tranche de 3 points jusqu'au dernier club classé. Le départage éventuel se fait sur la 4<sup>e</sup> meilleure carte en brut, puis au besoin sur la 5<sup>e</sup> carte, etc.

Le règlement général et le règlement spécifique des épreuves individuelles des épreuves fédérales s'appliquent (cf. vade-mecum FFG 2025). Ces règlements généraux sont complétés par le présent règlement particulier. Les règlements et règles locales permanentes de la FFG s'appliquent. Les règles locales sont complétées par les règles locales spécifiques de l'épreuve. Le Comité de l'épreuve est formé de deux membres du Comité Départemental, de deux représentants du Club hôte et de l'arbitre.

## Inscription et droit d'engagement au plus tard le 21 août 2025 minuit.

50 € par joueur, 20 € pour un membre licencié du club hôte.

⇒ Pour les joueurs dont le club ne participe pas au Championnat par équipes 2025 : inscription et paiement sur HelloAsso (le règlement sur HelloAsso vaut inscription).

⇒ Pour les joueurs dont le club participe au Championnat de l'Ain par équipes 2025

- Inscription : chaque joueur s'inscrit auprès de son club qui transmet ensuite la liste **au Comité Départemental de l'Ain** [f.dussous@gmail.com](mailto:f.dussous@gmail.com) **avec copie au golf du Clou** [golf@golfduclou.fr](mailto:golf@golfduclou.fr)
- Droits d'engagement regroupés, ils se règlent au plus tard le 21/08/2025 par virement (RIB sur demande à [patrice.geindre@wanadoo.fr](mailto:patrice.geindre@wanadoo.fr)) ou par chèque à l'ordre du Comité Départemental de Golf de l'Ain, à envoyer à Comité Départemental de Golf de l'Ain c/o Golf de La Sorelle Domaine de Gravagneux - 01322 Villette-sur-Ain

• Droit d'engagement réglé par chaque joueur: paiement en ligne sur HelloAsso → <https://www.helloasso.com/associations/comite-departemental-de-golf-de-l-ain/evenements/championnat-de-l-ain-seniors-2025>

- *Pas de gratuité pour la reconnaissance de parcours, voir avec le club hôte.*
- *Pas de remboursement en cas de désistement après la date limite d'inscription.*
- *L'inscription au Championnat de l'Ain Seniors vaut acceptation du règlement*

